

Département des Pyrénées-Atlantiques
Mairie de Rontignon
714, rue des Pyrénées – 64110 RONTIGNON
☎ 05 59.82.00.62
secretariat@rontignon.fr
<http://www.rontignon.fr>

ARRÊTÉ N°2026-09-01

Portant désignation du correspondant incendie et secours

Le maire de la commune de Rontignon,

Vu l'article 13 de la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;
Vu l'article D. 731-14 du code de la sécurité intérieure ;
Considérant qu'aucun adjoint au maire ni conseiller municipal n'a été désigné pour être chargé des questions de sécurité civile ;

ARRÊTE

Article 1er – Désignation

Monsieur Jean-Marc BADEK, conseiller municipal, est désigné correspondant incendie et secours de la commune de Rontignon.

Article 2 – Missions

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et à la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours relevant, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à l'information et à la sensibilisation des habitants aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre des obligations communales de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Article 3 – Communication et exécution

Le nom du correspondant incendie et secours est communiqué au préfet des Pyrénées-Atlantiques et au président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques. Le présent arrêté est notifié à l'intéressé, publié et exécuté conformément aux dispositions en vigueur.

Fait à Rontignon, le 1er septembre 2026

Le Maire de RONTIGNON
Bruno ZIÉMÉ

